

Avis voté en plénière du 28 mai 2019

L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle

Déclaration du groupe de l'UNSA

Le CESE se penche aujourd'hui sur l'éducation populaire et il s'agit là d'une première pour notre assemblée que je voudrais saluer.

Il était grand temps de le faire et l'UNSA s'en réjouit, d'autant que ce choix s'inscrit pleinement dans le travail d'approfondissement qu'il nous faut mener d'ici la fin de la mandature, dans la foulée de notre avis sur Fractures et transitions.

Car, dans la crise démocratique profonde que connaît notre pays, lorsqu'un nombre croissant de nos compatriotes se sentent peu ou mal écoutés, peu ou mal pris en compte, ont le sentiment qu'ils pèsent peu ou pas dans les décisions et actions publiques, c'est le concept même de citoyenneté qui est mis à mal.

Attention, car lorsque les citoyens en viennent à se détourner de la chose publique ou à la rejeter, la réponse autoritaire en prend acte et s'en nourrit pour concentrer le pouvoir entre les mains de quelques-uns. A contrario, la réponse démocratique et républicaine, c'est, non pas de se résigner à l'éloignement des citoyens, mais de se retourner vers eux et de faire en sorte qu'ils se réapproprient leurs droits et les exercent parce que c'est la liberté.

Mais la liberté politique réelle, sans l'autonomie d'analyse et de compréhension, c'est-à-dire sans éducation, n'existe pas. C'est ce que Condorcet disait, mieux que moi, dans un texte de 1791 qui n'a rien perdu de son actualité: « Épuisez toutes les combinaisons pour assurer la liberté : si elles n'embrassent pas un moyen d'éclairer la masse des citoyens, tous vos efforts seront vains ».

Alors, dans cette optique, l'école et, avec elle, l'éducation populaire, qui la complète et la prolonge, sont fondamentales. Bien sûr, l'éducation populaire n'est pas la réponse à tout, d'autant qu'elle est loin d'être parfaite comme l'avis le dit bien, mais sa démarche comme ses actions méritent d'être mieux connus, soutenus et développés et ce pour deux raisons fondamentales pour l'UNSA :

- d'abord parce qu'elle procède d'une démarche intégrative des citoyens ;
- ensuite parce que, dans sa démarche éducative, elle a pleinement intégré que l'on apprend aussi, et pour beaucoup d'autant mieux, en faisant soi-même, en agissant par soi-même.

Cet avis le développe utilement. Il n'est pas avare de préconisations : 20, qui, nécessairement peuvent être de portées inégales, c'est beaucoup, mais qu'il soit l'unique avis que notre chambre ait entièrement consacré à ce sujet l'explique.

L'UNSA soutient l'économie générale des propositions. Elle apprécie particulièrement leur prise en compte de la diversité des publics et des acteurs, tout comme leur caractère réaliste, notamment quant à la nécessité de sécurisation du modèle économique de l'éducation populaire.

L'UNSA a voté l'avis.